



Reconstitution de l'association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public de Pélissanne

L'association des parents d'élève permet de prendre part à la vie du collège, à délibérer sur l'accueil et l'information des parents, à donner son avis sur les créations d'enseignements optionnels, à être informé des choix de manuels, à s'inquiéter officiellement des éventuels non-remplacements d'enseignants absents,... Les parents inscrits à une association de parents d'élèves élue peuvent participer aux conseils de classe.



Depuis plusieurs années, une seule association de parents d'élèves est présente dans le collège de Pélissanne (la FCPE). Sans nier son efficacité, son implication et sa volonté de faire avancer différents sujets, la clé du progrès réside dans la discussion, les échanges de point de vue... d'où la nécessité de reconstituer la PEEP à Pélissanne.

Pour cela, la PEEP organise son Assemblée Générale le 26 Juin 2012 à 20h à la salle Paul Tacher. L'ordre du jour sera le suivant :

1. Inscriptions à l'association
2. Election du Bureau (Président, Trésorier et Secrétaire)

Si vous voulez participer à la vie scolaire du collège, suivre un ou des conseils de classe, vous faire entendre, n'hésitez pas à vous inscrire. Pour toutes informations, contacter M^r NERI Stéphane au 0629786991 ou de préférence par e-mail sneri@s-neri.com.